

# RÉGLEMENTATION APPLIQUÉE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

FFCNCERCERXOG01

PRIX : 2 670 €

DURÉE : 3 JOURS

Pauses et déjeuners offerts



PANORAMA



FAISABLE À DISTANCE



RÉALISABLE EN ANGLAIS

## PRÉSENTATION

La formation présente la logique réglementaire à un public de formation technique ou commerciale, peu familier de la réglementation des télécommunications. Elle fournit également un panorama précis de la réglementation en vigueur pour des professionnels amenés à travailler sur des questions réglementaires.

Un site web documentaire, ouvert aux participants, donne accès aux versions électroniques des présentations faites pendant la formation et propose une sélection de sites Internet et d'ouvrages pour entretenir les connaissances sur la réglementation.

## OBJECTIFS

- Expliquer la réglementation appliquée au secteur des télécommunications et la prendre en compte dans l'activité professionnelle
- Identifier les contraintes qu'elle impose
- Appliquer les recommandations ou conseils de l'équipe pédagogique, constituée de professionnels de la réglementation (ARCEP, Autorité de la concurrence, experts au sein des opérateurs, etc.)

## PROGRAMME

### Introduction

#### Principes de la réglementation

- Pourquoi réguler ?
- Comment réguler ?
- Libéralisation de l'industrie des télécommunications

### Partie I. Environnement réglementaire

**La régulation du secteur des télécommunications en France n'est pas uniquement du fait de l'ARCEP. En effet, la législation française en matière de télécommunication est la transposition du cadre législatif européen. L'Autorité de la concurrence prend par ailleurs beaucoup de décisions qui affectent la marche du secteur. L'objectif de cette première partie est de comprendre cet environnement réglementaire**

#### Réglementation européenne

- Fonctionnement de la réglementation européenne et impact sur la réglementation nationale
- Évolutions du cadre réglementaire en Europe

#### Politique de la concurrence appliquée aux télécommunications

- Principes généraux de la politique de la concurrence
- Application au secteur des télécommunications
- Études de cas

### Partie II. Les grands dossiers

**Cette deuxième partie de la formation dresse un panorama des grands dossiers actuels de la réglementation. Les thématiques traitées précisément dans chaque présentation peuvent varier en fonction de l'actualité**

#### Régulation des opérateurs mobiles

- Terminaison d'appel
- Roaming
- Portabilité
- Gestion du spectre
- Rareté des ressources en fréquences et leur gestion
- Cadres législatif et réglementaire
- Attribution des fréquences

#### Protection du consommateur

- Cadre institutionnel
- Exemples : les services à valeur ajoutée, la portabilité du numéro
- Régulation par la donnée

#### Aménagement numérique du territoire

- Rôle des collectivités territoriales
- Plan France Très Haut Débit
- Réseaux d'initiative publique

#### Perspectives pour la réglementation

- Neutralité du net
- Convergence
- Enjeux de la protection des données personnelles

### Synthèse et conclusion

## PUBLIC/PRÉREQUIS

Ingénieurs, responsables télécom, chefs de projets techniques, chefs de produits ou responsables marketing soucieux de connaître les aspects réglementaires dans les télécommunications. Chargés d'affaires réglementaires désireux d'approfondir leurs connaissances et d'échanger avec des professionnels de la réglementation.

Des connaissances de base en télécommunications sont recommandées pour tirer pleinement profit de cette formation.

## RESPONSABLE(S)

### Marc BOURREAU

Enseignant-chercheur en économie et directeur du département « Sciences Économiques et Sociales » de Télécom Paris, il est spécialiste en économie de la régulation. Ses recherches portent sur l'économie des industries de l'information et de la communication.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Des exemples illustrent les concepts théoriques.

